

BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPAL

VALLON
PONT
D'ARC

Edition de la Mairie de Vallon Pont d'Arc - Tél. 04 75 88 02 06 - www.mairie-vallon.com - SEPTEMBRE 2021
Direction de la publication : Mairie de Vallon Pont d'Arc - Imprimé par nos soins sur papier 100 % recyclé

© Nicolas Massot

SOMMAIRE

Page 2

- > L'édito du Maire
- > Rencontrer les élus

Page 3

- > «Petite ville de demain»
- > Environnement

Page 4

- > «Bien grandir à Vallon»

Page 5

- > «Bien grandir à Vallon» suite ...
- > Associations

Page 6

- > Retour en images

Page 7

- > Réunions de quartiers
- > Stationnement
- > «La parole au groupe minoritaire»

Page 8

- > Agenda
- > Informations utiles

NOUVEAUX ARRIVANTS

Vous venez d'emménager à Vallon Pont d'Arc ?

Nous vous proposons de vous inscrire en Mairie afin de recevoir toutes les informations concernant notre commune (festivités, réunions, informations utiles, associations, etc...). Alors n'hésitez pas à nous contacter pour nous laisser vos coordonnées complètes

04.75.88.02.06 (choix 3)

communication@mairie-vallon.com

NOUVELLE ENTREPRISE

Vous venez d'installer ou de créer une activité ouverte à l'année sur Vallon Pont d'Arc ?

Contactez-nous par mail afin de vous faire connaître : communication@mairie-vallon.com

UNE IDEE ?



Une information à diffuser ?
Une manifestation qui s'organise ?

N'hésitez pas à nous la faire partager en envoyant un mail à :

communication@mairie-vallon.com



Bonjour à toutes et à tous,

L'été 2021 s'achève avec, tout comme l'été 2020, ses particularités et rebondissements dus à ce coronavirus dont nous n'arrivons pas à nous débarrasser.

La saison a été dans l'ensemble correcte, les vacanciers ont bien fréquenté notre village et les territoires alentour.

Les mesures sanitaires spécifiques qui ont été imposées durant l'été ont pris de court les vacanciers présents sur notre territoire et les professionnels du tourisme (passe sanitaire).

La communauté de communes en relation étroite avec le Pôle de Santé Pluriprofessionnel du Pont d'Arc (infirmières et médecins) a mis en place, le 26 juillet, un centre de tests antigéniques. Ce centre a permis aux personnes non vaccinées, de se faire tester pour pouvoir se rendre dans les lieux soumis au passe sanitaire. La commune de Vallon Pont d'Arc a mis à disposition la salle polyvalente et du matériel pour que ce centre puisse voir le jour et profite à l'ensemble des communes proches de la nôtre qui ont aussi des activités touristiques.

Je remercie vivement les élues Vallonnaises et les bénévoles qui ont participé à la partie accueil et démarches administratives de ce centre de test. Il a permis de donner un coup de pouce aux professionnels du tourisme, à l'économie touristique et aux résidents du territoire non encore vaccinés.

La mobilisation des parents d'élèves, des enseignants et de la municipalité n'a malheureusement pas permis de sauver une classe de la fermeture dans notre école primaire, à cause de la baisse des effectifs et des quotas appliqués par l'éducation nationale. Nous restons vigilants sur ce sujet.

Les associations sont dynamiques sur Vallon Pont d'Arc, certaines sont en train, ou ont déjà organisé de belles manifestations malgré les contraintes sanitaires.

Le ministère des sports nous informe que le «Pass'Sport» doit être mis en œuvre. C'est une allocation de rentrée sportive de 50 euros par enfant (sous certaines conditions) pour financer tout ou partie de son inscription dans une association sportive volontaire et lui permettre de participer aux activités qu'elle organise de septembre 2021 à juin 2022. (Plus d'information sur : www.sports.gouv.fr/pass-sport)

Cette allocation pourra se cumuler à celle de 50 euros déjà mise en place par la municipalité depuis de nombreuses années dont la seule condition est d'habiter sur la commune.

Mesdames et Messieurs, je vous souhaite à toutes et à tous, une bonne rentrée et une bonne lecture de ce BIM n°3.

Bien cordialement.

Guy MASSOT,
Maire de Vallon Pont d'Arc

RENCONTRER LES ÉLU(E)S

Les élu(e)s vous reçoivent aux jours et heures ci-dessous à l'occasion de leur permanence.

Merci de bien vouloir contacter le secrétariat des élu(e)s au 04.75.88.13.46 pour convenir d'un rendez-vous.

- Guy MASSOT - Maire

En fonction de son agenda sur rendez-vous

- Claude BENAHMED - 1^{er} Adjoint

En fonction de son agenda sur rendez-vous

- Maryse RABIER - 2^{ème} Adjointe

Mercredi de 10h à 12h sur rendez-vous

- Danielle SERIKET Conseillère déléguée

Mercredi de 14h à 16h sur rendez-vous

- Jean COROMINA - 3^{ème} Adjoint

Mardi de 9h à 12h sur rendez-vous

- Nathalie VOLLE - 4^{ème} Adjointe

Lundi de 9h30 à 11h sur rendez-vous

- Nell ANICOT - Conseillère déléguée

Vendredi de 14h à 16h sur rendez-vous



Difficile de trouver un interlocuteur lorsque l'on travaille en semaine...

C'est pourquoi, la Municipalité a mis en place une permanence

le samedi matin, de 10h à 12h, sans rendez-vous préalable.

Chacun pourra ainsi accéder facilement à un(e) élu(e).

Vous ne sortirez peut-être pas toujours avec une réponse, mais votre demande sera rapidement prise en charge par les services appropriés.

«PETITES VILLES DE DEMAIN»



Vallon Pont d'Arc est une **Petites villes !**

de demain

En début d'année, Vallon Pont d'Arc, Ruoms et la Communauté de communes des Gorges de l'Ardèche ont effectivement déposé une candidature commune pour intégrer le programme national «Petite ville de demain».

Ce dispositif vise à redynamiser les villes de moins de 20 000 habitants, en accélérant la transition des territoires et en améliorant les conditions de vie des habitants (espaces et bâtiments publics, parc de logement, déplacements doux, soutenir les commerces en centre-ville et à l'année, ...).

Pour cela, nous pouvons compter sur Kévin Ardail, recruté en juin dernier comme chef de projet, pour accompagner les deux communes dans l'animation et la concrétisation de leurs projets.



D'importants chantiers attendent notre village, alors imaginons ensemble à quoi ressemblera le Vallon Pont d'Arc de demain !



ENVIRONNEMENT

Objectif «Zéro phyto» :

Vallon s'engage pour l'environnement !

Notre commune s'est engagée dans une politique environnementale volontariste qui se traduit par la suppression des produits phytosanitaires dans l'entretien des voiries, des espaces verts et des espaces ouverts au public.

Grâce à l'important travail des agents des services techniques, la municipalité protège la biodiversité et la santé de la population en développant des techniques naturelles d'entretien des espaces.


Cet objectif est un véritable défi. Il demande la mise en œuvre de techniques nouvelles (méthode thermique par vapeur, eau chaude, analyse des sols, ...) ainsi qu'un autre regard sur la «flore spontanée» de nos chemins.

Des mesures concrètes ! À l'heure actuelle, **tous les espaces verts, les jardins publics et l'école sont entretenus sans produit phytosanitaire.** Depuis janvier 2021, nos stades et le cimetière sont eux aussi dans cette démarche.

Réussir cette opération Zéro Phyto nécessite l'implication de chacun : de nombreux points sont encore à améliorer, à analyser, à partager avec les habitants. Ensemble, nous devons construire une nouvelle représentation de la nature au sein de la commune, penser et accepter une végétation moins maîtrisée dans l'espace public.

Une réflexion sur cette thématique avec les habitants sera abordée par quartier très prochainement.

La propreté des rues est l'affaire de tous !



- Le règlement intercommunal de voirie prévoit que chaque habitant/commerçant de la commune participe à l'effort collectif d'entretien en maintenant sa partie de **trottoir, devant de porte, caniveau...** en bon état de propreté, sur toute la largeur, au droit de façade et en limite de propriété.

- Les propriétaires d'**animaux** ne doivent pas les laisser divaguer et doivent ramasser les déjections.

- La propreté de notre village passe aussi par l'arrêt des affichages sauvages.

La commune **compte 5 panneaux d'affichage public.** C'est sur eux et non sur les arbres ou sur les propriétés privées qu'il faut coller. Une information à communiquer ?

Contactez la Mairie : communication@mairie-vallon.com



STOP aux dépôts sauvages et à l'accumulation des déchets aux

pieds des points d'apports collectifs !

Malgré la suppression de la carte puis des tambours et la livraison d'une partie des conteneurs de 4 m³, les déchets ne cessent de s'accumuler sur et autour des bacs...

Si le ramassage des ordures est de la compétence de la Communauté de communes, le prestataire ne vide que les bacs. Ce sont donc les agents municipaux qui nettoient et entretiennent les points d'apport, ramassent les poubelles et trop souvent, affrontent **des incivilités inadmissibles !**

Pour rappel, du fait de dérives, l'entretien des points de collecte coûte 40 712 € par an à la commune, et mobilise en moyenne deux agents sur deux demi-journées en arrière-saison puis chaque matin et chaque soir d'avril à octobre. C'est 1 point d'impôts et deux individus qui pourraient être valorisés sur d'autres actions (créations de nouvelles poubelles de ville, embellissement du village, et autres réalisations et rénovations en régie...)



Le saviez-vous ?

Un comité d'usagers pour les ordures ménagères a été mis en place par la Communauté de Communes. L'an dernier, nous avons pris l'engagement de repenser le système de collecte des déchets ménagers en concertation avec les habitants. C'est ce que permet ce comité composé de 13 habitants, 4 associations et 4 acteurs économiques désignés pour 3 ans.

Ce travail participatif se poursuivra à l'échelle communale via les réunions de quartiers et des réunions publiques thématiques !

En attendant, nous demandons à la population de faire preuve de civisme.

Ce n'est qu'avec votre concours que nous pourrons faire évoluer les choses.

«BIEN GRANDIR A VALLON PONT D'ARC»

Bénéficier d'infrastructures essentielles permettant d'accompagner les enfants et les jeunes de la naissance à 16 ans est un atout majeur pour les habitants de notre commune. Préserver ces structures et les améliorer pour proposer un meilleur service aux Vallonnaises et Vallonnais est une action prioritaire de la municipalité.

Petit tour d'horizon à l'occasion de la rentrée !

La crèche «Les Galopins»

Précédemment associative, la crèche de Vallon est passée sous régie intercommunale en 2019. « Les Galopins » est une structure multi-accueil pour les enfants de 10 semaines à 6 ans. Cherchant à répondre au plus près des demandes des familles, elle propose un accueil collectif régulier, mais aussi un accueil occasionnel.

3 sections :



Depuis novembre 2020, Madame Anaïs DI SERIO, infirmière, est directrice de la crèche ; elle a sous sa responsabilité une équipe dynamique et qualifiée composée de : 1 éducatrice de jeunes enfants, 5 auxiliaires de puériculture, 5 agents titulaires du CAP Petite Enfance et 1 agent d'entretien.



Agrément
pour
40
places



Du lundi au vendredi
de 7h30 à 18h30
Fermeture annuelle
aux vacances de Noël

Le + des Galopins : toute proche de la médiathèque municipale et attenante à la salle de motricité de l'école maternelle, les petits galopins profitent de ces deux structures !

Bientôt une passerelle entre crèche et maternelle ?

Les deux directrices travaillent à créer une passerelle entre la crèche et la maternelle pour les enfants nés en 2019. En étroite collaboration avec les enseignants et les parents, la municipalité soutiendra avec intérêt toute initiative permettant de faire du lien et de faciliter la scolarisation.

Comment s'inscrire ?

Procéder à une pré-inscription auprès du Guichet unique en prenant rendez-vous avec Mme Marjorie DUCHAMP, également responsable du RAM (Relais d'Assistants Maternels) : 04 75 37 36 32 ou 06 74 82 61 14 ou ramfrimousses@cc-gorgesardeche.fr.

Les places sont ensuite attribuées lors des commissions d'admission, qui ont lieu tous les trimestres à la Communauté de communes.

Le RAM (Réseau d'Assistants Maternels)

Le RAM « Les petites frimousses » aide les familles à trouver le mode de garde pour leurs enfants le plus adapté à leur situation personnelle. D'autre part, la responsable du RAM soutient et accompagne les assistantes maternelles du territoire, et organise avec elles tous les mardis de 9h30 à 12h des activités à la salle des fêtes de Vallon Pont d'Arc.

Une école remplie de projets !


Malgré un contexte sanitaire contraint, les traditionnelles cérémonies de remise de dictionnaires et de calculatrices ont clôturé l'année, en présentiel et dans la bonne humeur. C'est avec le même enthousiasme que les collégiens ont reçu leur kit de fournitures à quelques jours de la rentrée. (Cf «Retour en images»).

Dans ce contexte particulier, la Municipalité veillera à maintenir un maximum d'activités artistiques, culturelles et sportives pour favoriser l'épanouissement et le développement des enfants !

A l'école maternelle ...

L'équipe pédagogique, composée de Françoise Heyraud-Soulas (directrice), Blandine Crouzet et Sylvie Roume, prône une pédagogie de tutorat, d'entraide pour une école maternelle bienveillante !

 PS / GS : 19 élèves

 PS / GS : 20 élèves

 MS : 18 élèves

Les enseignantes de l'école maternelle sont accompagnées d'ATSEM (Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles) : Sylvie Leite, Nathalie Chante, Angèle Coste et Sylvane Peyrouse.

A l'école élémentaire ...

Malgré l'importante mobilisation de début d'année des parents, des enseignants, des habitants du village et de la Municipalité, l'Education Nationale a confirmé la fermeture de notre sixième classe élémentaire, sans tenir compte de la spécificité de notre école (dispositif ULIS, saisonnalité, ...) et de la crise sanitaire. L'objectif des 126 élèves scolarisés n'a pas été atteint.

Depuis plusieurs années l'équipe pédagogique de l'école élémentaire a décidé de doubler et de mixer les classes. Ce choix permet aux enseignants de suivre les élèves sur deux ans, de faciliter leur intégration et d'éviter un écart trop important d'une classe à l'autre.


Les conditions d'enseignement en sont donc améliorées !

Les enfants de l'école élémentaire sont répartis en 5 classes mixtes + 1 classe avec le dispositif ULIS (Unités Localisées d'Inclusion Scolaires) pour la scolarisation d'élèves en situation de handicap.


 CP/CE1 Linda Battini (directrice) : 22 élèves + 1 ULIS

 CP/CE1 Isabelle Toran : 21 élèves + 1 ULIS

 CE2/CM1 Patrice Parent : 21 élèves

 CM1/CM2 Pascaline Belouard-Fauvel : 22 élèves + 1 ULIS

 CM1/CM2 Denis Mazellier : 23 élèves + 2 ULIS

 dispositif ULIS Caroline Hirtz : 7 élèves en inclusion dans 5 classes

Madame Béatrice MOREAU, qui a joué un rôle essentiel à l'école, va partir à la retraite. Nous la remercions chaleureusement pour tout le travail accompli. Une expérimentation est actuellement en cours sur le poste de coordinatrice du groupe scolaire, avec un redéploiement en interne des différentes missions. Cette réorganisation sera détaillée dans un prochain numéro.

Des enfants à la découverte de la nature !

Depuis quelques mois élus et enseignants travaillent avec le Syndicat de Gestion des Gorges de l'Ardèche (SGGA) pour proposer un projet de découverte de la biodiversité et d'éducation à l'environnement. Affaire à suivre...



«BIEN GRANDIR A VALLON PONT D'ARC» suite...

Le collège Henri Ageron

Si la gestion du collège relève de la compétence du Conseil départemental, **il fait partie intégrante de la vie du village**. D'où l'importance de tisser des liens de partenariat étroits avec la commune.







C'est notamment la mission de Nell ANICOT (déléguée à la jeunesse) et de Danielle SERIKET (déléguée à l'éducation), qui représentent la mairie au sein du conseil d'administration du collège.

La municipalité peut ainsi appuyer certaines demandes, comme ce fut le cas pour solliciter l'arrivée rapide de remplaçants ou la poursuite du partenariat avec le club de canoë-kayak Vallon Plein Air (VPA).

L'année scolaire 2020-2021 a été une année de transition sur le plan administratif assurée par Madame BENCHEIKH, avec qui la collaboration et les échanges ont été fructueux tout au long de l'année.

M. Loïc MUTEL, prend sa suite à la direction de ce collège qui accueille 360 élèves, répartis de la manière suivante :

-  4 classes de 6^{ème} soit 84 élèves
-  4 classes de 5^{ème} soit 81 élèves
-  5 classes de 4^{ème} soit 115 élèves
-  4 classes de 3^{ème} soit 80 élèves

Ce n'est pas le seul changement, puisque Mme Florence ANDRÉ remplace M. François PERRIN, l'iconique CPE du collège ayant fait valoir ses droits à la retraite. Bonne continuation et merci à lui !

La bibliothèque municipale : un lieu de culture pour nos jeunes !

Tout au long de l'année, la bibliothèque reçoit les classes de l'école publique, mais aussi les enfants de la crèche, du collège et du centre de loisirs !

Les enfants de l'école viennent une fois par semaine pour l'élémentaire et une fois tous les quinze jours pour la maternelle. Lors de ces visites, ils peuvent profiter d'une (ou plusieurs) lecture(s) d'album par les bénévoles de la bibliothèque ou le bibliothécaire. Ils peuvent ensuite parcourir et emprunter les livres du fonds jeunesse.



8h
d'accueil
par
semaine



300 lectures
d'histoires



5 000
prêts

La bibliothèque accompagne aussi les enseignants dans leur travail en proposant, en fonction de leurs besoins, des sélections de documents liés aux thématiques travaillées en classe, des parcours lecture, des ateliers...

Enfin, notre bibliothèque municipale est engagée dans le réseau «Lire et Faire Lire» !

Plusieurs fois par an, Rémy CORDINA, le bibliothécaire, présente différents ouvrages aux bénévoles du réseau qu'ils vont ensuite lire dans toutes les écoles du Sud Ardèche.



Durant les 4 semaines précédant le **brevet**, certains élèves du collège ont bénéficié d'une aide scolaire pour les révisions proposée par la Mairie et des bénévoles, à la bibliothèque municipale.

Le partenariat étroit et constructif entre tous les acteurs de l'éducation (structures scolaires, associatives, commune et intercommunalité) et à tous les niveaux de responsabilité, donnera tout son sens au «bien grandir à Vallon Pont d'Arc» et des perspectives à notre jeunesse.

ASSOCIATIONS

Cartes jeunes et cartes seniors

Parce que les associations jouent un rôle essentiel dans notre village, et permettent aux Vallonnaises et Vallonnais de se réunir autour d'une même passion, d'une activité ou d'un engagement, le CCAS de Vallon Pont d'Arc propose aux enfants de moins de 18 ans et aux adultes de 65 ans et plus (conditions d'attribution consultables en Mairie), une aide de 50 € sous forme de « bon » valable dans les associations et clubs locaux.

Les demandes sont à effectuer à l'accueil de la Mairie.

Cette carte est remise sur présentation d'un justificatif de domicile et du livret de famille (carte jeune) ou de l'avis d'imposition (carte senior).

Pour l'année 2020-2021, 36 cartes seniors et 175 cartes jeunes ont été délivrées.

Les associations recrutent !

La rentrée de septembre c'est aussi l'occasion de découvrir et de s'investir dans la vie locale et dans les associations du village !

Nos associations ont besoin de nous, n'hésitez pas...

**FORUM
DES ASSOCIATIONS**
Vallon Pont d'Arc,
rencontre avec les associations



Présentations et démonstrations des activités
**DIMANCHE
05 SEPT. 2021** / **CENTRE DU VILLAGE
10h à 13h**

* Portes-ouvertes dans certaines associations
Escalade: Ecole de musique, A.S., Vallon Plein Air, Village d'Artisans d'Art

Organisé par la Mairie de Vallon Pont d'Arc avec la participation des associations.

Téléchargez la liste
des associations
grâce au QR Code



RETOUR EN IMAGES



Centre de vaccination éphémère



Cérémonie 14 juillet



Concert 14 juillet

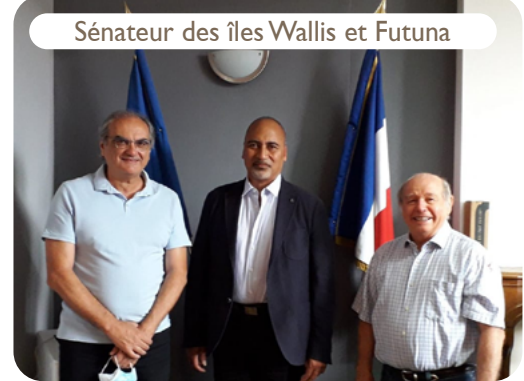


Tour de France

© Sébastien Gayet



Remise dictionnaires GS



Sénateur des îles Wallis et Futuna



Intempéries 20 & 22 juin



Nettoyage sol Maison associations



Retraite aux lampions



Rentrée scolaire Collège



Concert 12 août



Kits de fournitures



Nettoyage façade de la bibliothèque



Garde Républicaine



Cevenn's Jeep



Vaccinobus



Poulailler pédagogique



Rentrée scolaire élémentaire



Fête foraine

LES REUNIONS DE QUARTIERS REPRENENT...

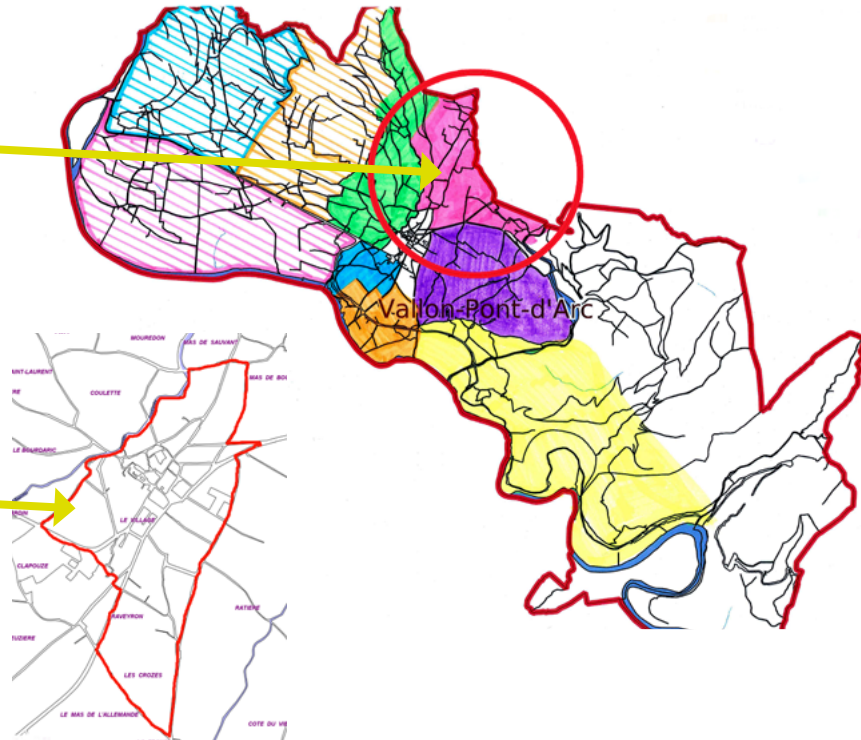
Ouvertes à tous, les réunions de quartier sont l'occasion de nous rencontrer, de vous écouter et d'échanger ensemble sur le quotidien de notre village. Venez y poser vos questions et y partager vos idées pour Vallon Pont d'Arc !

**02 oct.
à 10h**

Quartiers concernés :
Carcalet, Mas de Boule,
Vieille Route de Lagorce,
Mas de Sauvant,...

**06 nov.
à 10h**

Quartiers concernés :
Centre village,...



Les prochaines dates seront annoncées
début 2022

STATIONNEMENT

Horodateurs, un premier bilan positif !

Le chiffre d'affaires réalisé en 2021 est nettement plus élevé que celui de 2019, alors même que les parkings étaient payants 24h/24h. Réduire l'amplitude horaire des parkings payants à 10h-19h sauf le mardi (10h-23h), tout en retirant les barrières, fut donc un pari gagnant !

Les recettes engendrées par les parkings compensent ainsi largement le coût d'investissement (55 000 €). Grâce au système des horodateurs, elles sont reversées directement dans le budget principal de la commune. Elles financent donc divers travaux et opérations, aident à réduire l'importante dette de la commune. **Il faudrait donc augmenter les impôts locaux de 4,3 % pour compenser une gratuité des parkings.**

Les Vallonnaises et Vallonnais ont toutefois été moins nombreux à souscrire un abonnement (688 demandes d'abonnement en 2021 contre 1696 cartes en 2019).

La municipalité en profite pour remercier les habitants et renouveler ses excuses suite aux difficultés causées par le prestataire lors de la mise en place des abonnements.

Neruda et
Romarins
recettes > 155 000 €
(d'avril à août)
≈ 3,8 % d'impôts

Aire à
Camping-cars
recettes > 20 000 €
(d'avril à août)
≈ 0,5 % d'impôts

LA PAROLE AU GROUPE MINORITAIRE

Cher(e)s Ami(e)s,

Tout d'abord, je tiens à féliciter M. Olivier AMRANE et Mme Sandrine GENEST pour leurs élections à la tête du conseil départemental. J'espère que pour faire face à cette période difficile que nous traversons tous, les collectivités locales, départementales et régionales porteront ensemble des projets solidaires et cohérents pour notre pays. Je veux profiter de ce bulletin d'informations pour remercier le personnel communal, notamment les services techniques qui, malgré la fréquentation touristique et surtout les incivilités permanentes, font un travail quotidien et ingrat pour maintenir notre village accueillant.

Ps : Le COVID nous perturbe tous dans notre quotidien. En cette période de rentrée scolaire, faites vous vacciner...

Max DIVOL - Conseiller municipal

AGENDA

* JOURNÉES DU PATRIMOINE

SAM. 18 & DIM. 19 SEPT. / de 10h à 17h

Ateliers, exposition, visites, concerts, etc...
Château-Mairie de Vallon Pont d'Arc et Bibliothèque municipale.

* FÊTE DES GORGES DE L'ARDÈCHE

SAM. 02 OCT. / toute la journée

Nombreuses animations et activités : canoë, kayak, randonnée, ateliers, stands, etc... organisées par le SGGA
Au parking Pont d'Arc Belvédère, à Châmes, à Gaud, au Pont d'Arc.
Plus d'informations : 04 75 98 77 31

* OCTOBRE ROSE

DIM. 10 OCT. / dès 8h30

Mini-course et course trail, balade, visite guidée du village, ...
Rendez-vous au stade municipal de Vallon Pont d'Arc.

TESTS PCR

LES LUNDIS - MERCREDIS - VENDREDIS

de 12h à 12h30 - Sans rendez-vous
réalisés par les infirmier(ère)s devant le pôle de santé pluriprofessionnel du Pont d'Arc, 34 Place Édouard Dupoux.

TESTS ANTIGÉNIQUES

DU LUNDI AU VENDREDI

de 9h à 10h30 et de 14h30 à 16h - Sans rendez-vous
réalisés à la pharmacie du Pont d'Arc, 40 avenue Jean Jaurès.

* sous réserve des conditions sanitaires en vigueur à la date de l'événement

* FÊTE DE LA SCIENCE (3 balades et 1 conférence)

MERCREDI 29 SEPT. / à 14h30

Balade sur le parcours botanique du Chastelas - animée par Gunther Fleck, docteur en sciences : «*Des couleurs des tapisseries d'Aubusson aux plantes tinctoriales*»

Rendez-vous au Château-Mairie de Vallon Pont d'Arc

JEUDI 30 SEPT. / à 14h30

Balade : «*La richesse adaptative des arbres du sentier botanique du Chastelas*» - animée par Joseph Chareix et Colette Ranc, botanistes, et l'association le temps d'ici.

Rendez-vous sur le parking du Collège Henri Ageron

VENDREDI 01 OCT. / à 20h

Conférence : «*Réserves naturelles et biodiversité. Objectifs et actions de la réserve naturelle des Gorges de l'Ardèche*» - animée par Franck Cazin Directeur du Syndicat de Gestion des Gorges de l'Ardèche.

«*La vie des castors dans et hors de nos réserves*» par Lionel Coste, de l'Association Fiber.

Modérateur : Michel Barnaud

Salle des Fêtes de Vallon Pont d'Arc

SAMEDI 02 OCT. / à 14h30

Balade-conférence dans les oliveraies de Châmes suivie d'une initiation à la dégustation d'huile d'olive - animée par le Docteur Maurice Folcher.

Rendez-vous parcelle signalée bord de la route D190, Châmes.

Plus d'informations : 06 75 96 21 23

INFORMATIONS UTILES

Mairie de Vallon Pont d'Arc et
Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

1 place de la Résistance

Tél : 04 75 88 02 06

www.mairie-vallon.com - info@mairie-vallon.com

Page Facebook : @MairiedeVallonPontdArc

Le lundi de 9h à 12h et de 14h à 18h30

du mardi au vendredi de 9h à 12h et 14h à 17h

Médiathèque Municipale de Vallon Pont d'Arc

Place Pablo Neruda

Tél : 04 75 87 28 11

www.mairie-vallon.com - bibliotheque@mairie-vallon.com

Mardi et vendredi : 16h - 18h30

Mercredi : 10h - 13h et 14h - 18h30

Jeudi : 9h - 12h et 16h30 - 18h30

Samedi : 10h - 13h

Office de Tourisme - SPL «Destination Pont d'Arc Ardèche»

Bureau d'infos touristiques - 53 Esplanade du soleil

Tél : 04 28 91 24 10

<http://pontdarc-ardeche.fr> - info@pontdarc-ardeche.fr

Renseignements, activités, festivités, billetterie, bureau SNCF, ...

Les établissements scolaires et garderie

Crèche Les Galopins : 04 75 37 19 39

Ecole maternelle : 04 75 37 13 63

Ecole primaire : 04 75 88 05 75

Collège Henri Ageron : 04 75 88 03 66

Déchetterie gérée par le SICTOBA

298 Chemin de Berlatière

Tél : 04 75 39 06 99

Déchetterie du lundi au samedi de 8h30 à 12h30 et 13h30 à 17h

sauf les dimanches et jours fériés (ATTENTION : fermeture 1/4h avant).

Déchets verts : lundi / mercredi / vendredi et samedi de 8h30 à 12h30

Cabinet médical : 04 75 88 18 18

Cabinet infirmières : 04 75 88 02 48

Cabinet vétérinaire : 04 75 88 59 52

Espace social Elisabeth Jalaguier

195 Chemin du Pigeonnier

Pôle Social

Tél. 04 75 88 15 60

Pôle Service Emploi - Formation

Tél. 04 75 88 17 44 - Fax : 04 75 88 17 96

maison.saisonnalite@gmail.com

MSAP (Maison de Service Au Public)

Tél. 04 75 37 79 96

CIDFF 07 (Centre d'Information des Droits des Femmes et des Familles)

30 Avenue de Zelzate, 07200 Aubenas

Tél : 04 75 93 31 70 ou 3919

www.infofemmes.com

CDAD (Conseil Départemental de l'Accès au Droit)

Tribunal de Grande Instance

10 cours du Palais, 07000 PRIVAS

Tél : 04 75 66 40 28

www.cdad07.fr - cdad.ardeche@justice.fr

Communauté de Communes des Gorges de l'Ardèche

16 Rue des Abeilles

Tél : 04 75 37 61 13

www.cc-gorgesardeche.fr - info@cc-gorgesardeche.fr

Véolia (Compagnie des eaux)

Agence de Vallon Pont d'Arc - 53 Chemin de Bacchus

Tél : 0969 323 458

E.D.F - Tél : 0 800 123 333 / E.D.F Dépannage - Tél : 09 72 67 50 07

N° d'urgence :

15 > SAMU

17 > GENDARMERIE

18 (ou 112 pour l'Union européenne) > POMPIERS

114 > SERVICE D'URGENCE par SMS (pour les personnes sourdes et/ou muettes ainsi que pour signaler discrètement une situation périlleuse : attentat, agression, etc...)